

Délibération Du Conseil d'Administration

Séance du 30 septembre 2025

Président de séance : Monsieur POISSON, Président

Présents :

Représentants des élus : Mesdames Cormier, Pinçon, Monsieur Perrier

Représentants des associations : Mesdames, Saudrais, Ruault, Monsieur Guilmeau

Absent ayant donné pouvoir :

Madame Duval pouvoir à Madame Cormier

Madame Garnier pouvoir à Madame Ruault

Objet : Participation financière au repas des aînés 2025 :

Monsieur le Président présente les différentes possibilités concernant le repas du CCAS.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De fixer à 20 € la participation des convives
- De maintenir l'accès au repas aux Bonchampoises de plus de 70 ans.

Le Président du CCAS
G POISSON

